



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le 23 JUIL. 2018



Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3890 du 21 juin 2018 des honorables députés Messieurs Laurent Mosar et Serge Wilmes, concernant l'utilisation de la gare ferroviaire dans le sous-sol de l'aéroport de Luxembourg, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire n°3890 du 21 juin 2018 des honorables députés Messieurs Laurent Mosar et Serge Wilmes

En réponse à la question parlementaire des honorables députés, il m'échoit d'apporter les éléments de réponse suivants relatifs aux questions sous rubrique.

L'option de l'implantation d'un data center dans les locaux prévus initialement pour la gare souterraine de l'Aéroport de Luxembourg est toujours d'actualité. Lux-Airport continue de mener des pourparlers avec des clients potentiels. L'installation de commerces sur la partie intermédiaire entre la gare souterraine et l'accès aux parkings fait partie de la première phase du projet Airport City.

Le projet Airport City entre dans sa première phase avec la planification concrète des immeubles prioritaires destinés à servir de bureaux et de parkings. La mise en œuvre de cette première phase sera réalisée au cours de l'année prochaine. La réalisation de l'ensemble du projet Airport City va se faire en plusieurs phases sur une période prolongée.